

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 05/01/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la biosécurité (DBS)
2	LIBELLE DU POSTE : Contrôleur phytosanitaire
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 384 CODE POSTE : 767 PROGRAMME R.H : 970 03
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : DBS – Motu Uta (Papeete) et aéroport de Tahiti (Faa'a)
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le contrôleur phytosanitaire est chargé de faire appliquer la réglementation de biosécurité sur toute l'étendue du territoire de la Polynésie française. A ce titre, il assure notamment le contrôle aux frontières et à l'interinsulaire, l'inspection des articles réglementés et moyens de transport, le contrôle des pesticides à l'importation et le suivi des dossiers d'agrément des établissements. Il participe également aux mesures de surveillance biologique du territoire.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule phytosanitaire
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Véhicule de service, matériel et équipement de contrôle, tenues de travail, bureau, ordinateur.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Disponibilité et adaptation aux différentes situations ;- Casier judiciaire vierge pour l'assermentation ;- Travail en équipe (roulement par tableau de service) ;- Poste nécessitant une bonne condition physique car travail en extérieur (sur le terrain) ;- Travail de nuit, le dimanche et les jours fériés ;- Indemnité de sujétion notamment pour le travail de nuit, les dimanches et jours fériés et les heures supplémentaires ;- Déplacements possibles.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Appliquer et faire appliquer les réglementations en matière de biosécurité et pesticide ;- Effectuer les contrôles de biosécurité aux frontières internationales et à l'interinsulaire et notamment mais non exclusivement :<ul style="list-style-type: none">- Arraînement des moyens de transports réglementés ;- Contrôle du fret, des marchandises, des bagages, des passagers, des colis postaux et tout autre article réglementé ;- Mise en œuvre et suivi des mesures de mise en conformité (saisie, destruction, traitement, etc.) lors de non-conformité réglementaire ainsi que les suites administratives et pénales en cas d'infraction.- Etablir et délivrer les documents de biosécurité ;- Suivre les dossiers d'agréments des établissements et procéder aux contrôles ;- Contrôler et traiter les conteneurs et inspecter les articles réglementés à l'export ;- Contrôler les pesticides à l'importation ;- Contrôler les opérations de désinsectisation des aéronefs ;- Prospector les espèces envahissantes au port et à l'aéroport ;- Mettre en œuvre et suivre les mesures de mise en conformité et de gestion de foyer ;- Participer au programme de surveillance biologique du territoire.

14	ACTIVITES ANNEXES : - Contrôler les établissements et les distributeurs de pesticides ; - Participer à la constitution des dossiers à soumettre à la Commission des Pesticides ou au Comité consultatif pour la biosécurité ; - Rendre compte et suivre les statistiques relatives aux activités confiées et établir les bilans d'activités ; - Participer à la réalisation des plannings liés aux activités de contrôle ; - Pallier et suppléer l'absence d'un collègue en vue d'assurer la continuité du service public ; - En tant que de besoin, l'agent pourra être amené à faire preuve de polyvalence dans le cadre de dossiers autres que ceux décrits ci-dessus que la hiérarchie pourrait lui confier.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Techniciens
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Agriculture, biologie végétale, agronomie (de niveau Bac+2 minimum)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissances agricoles ;			X
	- Connaissances en biologie (entomologie, botanique, etc.) ;			X
	- Connaissance des institutions du Pays ;		X	
	- Maîtrise de la réglementation de biosécurité ;			X
	- Connaissances et reconnaissance des organismes nuisibles notamment aux végétaux ;			X
	- Techniques de contrôle et d'investigation ;		X	
	- Notions juridiques ;		X	
	- Bonne gestion des relations avec l'utilisateur ;		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique et des outils de bureautiques (Word et Excel) ;		X	
	- Avoir des notions de tahitien, d'anglais ou autres langues ;		X	
	- Techniques rédactionnelles pour la rédaction de rapport ;		X	
	- Ponctualité, rigueur et confidentialité et respect des consignes.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience dans le domaine de la protection des végétaux.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Parcours de qualification (interne)
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :